

Le financement de vos formations

Vous êtes salarié(e) d'un cabinet dentaire privé ? Vos formations peuvent être intégralement prises en charge par OPCO EP [réseau OPCA PEPSS/ACTALIANS] !

Comment faire ? Les grandes étapes.

- Toute demande de prise en charge doit se faire en ligne sur le site <https://e.actalians.fr/>.
- Pour votre dossier, en amont de la formation, vous aurez besoin du devis/programme et de votre convention de formation, que l'UFSBD vous fournira.
- Vous recevrez un accord de financement de votre projet de la part OPCO EP/Actalians dans les plus brefs délais.
- À l'issue de la formation, l'UFSBD vous remettra votre attestation de présence et une facture que vous devrez joindre à votre dossier sur votre espace adhérent OPCOEP / Actalians.
- Vous recevrez le remboursement, selon les délais de traitement de l'OPCO.



Et concrètement ? Quelques clics suffisent.

- 1 Complétez le bulletin d'inscription UFSBD de la formation choisie : il fait office de devis et de programme. C'est ce document qu'il faudra joindre à votre demande de prise en charge préalable.
- 2 Avant de saisir votre demande, préparez :
→ le numéro de Siret de l'UFSBD 784 719 247 00057
→ vos fichiers PDF : bulletin d'inscription + votre convention de formation
- 3 Connectez-vous à votre espace adhérent*.
- 4 Indiquez l'intitulé de la formation et complétez tous les champs afin de valider votre demande !
- 5 En fin de formation, joignez à votre dossier l'attestation de présence et la facture.

* Si le cabinet n'a pas encore d'espace adhérent, vous devrez créer un compte. Pour cela, munissez-vous du numéro de Siret de la structure à laquelle vous êtes rattaché et de votre numéro d'identifiant (ou clé web) ; ce dernier figure sur votre bordereau de versement de cotisations.

Des questions ?

Le service formation UFSBD est à votre disposition au 01 44 90 93 91/94 ou formation@ufsbdb.fr.

OPCO EP est joignable au 01 53 00 86 00



Pour en savoir plus www.ufsbdb.fr

Newsletter encartée dans le numéro Pratiques Dentaires de novembre 2020.

Pratiques Assistant(e)s dentaires

n°8

La newsletter au service de l'évolution de votre métier



Novembre 2020

3 idées reçues !

Mâcher un chewing-gum sans sucres après le repas limite les attaques acides.

VRAI : La salive, stimulée par la mastication, va lutter contre les acides de la plaque dentaire et la déminéralisation de l'émail, qui sont deux facteurs de risque dans le développement des caries. Incitez vos patients à mâcher.

La mauvaise haleine a toujours une origine bucco-dentaire.

VRAI dans 80 % des cas : Dans plus de 80 % des cas, les problèmes d'halitose ont une origine bucco-dentaire, comme une carie, une maladie gingivale, etc. Pour garder une haleine fraîche, il est impératif d'observer une hygiène bucco-dentaire stricte, et de programmer un détartrage par an.

Il faut impérativement préconiser l'utilisation d'un dentifrice fluoré.

VRAI : L'utilisation du dentifrice fluoré est la mesure la plus efficace de prévention des lésions carieuses. Le dosage en fluor du dentifrice doit varier en fonction de l'âge de vos patients.

**L'EXAMEN
BUCCO-DENTAIRE
À 3 ANS
Une véritable
opportunité**

Actuellement, la majorité des enfants consulte pour une première visite dentaire à l'âge de 6 ans (données SNDS 2016). Or, à cet âge (pour les jeunes les plus à risque), l'état de santé bucco-dentaire peut déjà être fortement dégradé.

Grâce à l'EBD 3 ans, nous avons une précieuse occasion de voir plus tôt les enfants pour déceler des situations à risque (mauvaises habitudes d'hygiène et alimentaires, pathologies carieuses), mais aussi d'intercepter dès le plus jeune âge les dysharmonies dento-maxillaires. L'objectif est d'éviter une perte de chances pour ces jeunes en accompagnant précocement les familles.

Les EBD à 3 ans doivent permettre à l'enfant de faire connaissance avec l'environnement du cabinet dentaire dans un contexte éducatif pour la famille. C'est aussi un moment pour analyser le risque individuel qui sera réévalué à chaque visite pour adapter le rythme des contrôles à la situation de l'enfant. Et si besoin, les soins pourront être réalisés à un stade précoce, ce qui sera simple pour l'équipe et surtout moins traumatisant pour l'enfant.

Il est important pour chaque cabinet de considérer cet examen comme un atout et s'orienter sur un suivi préventif plutôt que curatif qui peut être vite complexe vis-à-vis des jeunes enfants.

La minute philo' avec le Dr Pauline CHARDRON-MAZIÈRE

À l'automne de sa vie, Jean Gabin reconnaissait en chanson qu'il ne savait rien alors qu'il avait toujours affirmé le contraire. Les assistant(e)s dentaires, comme tout professionnel de santé, doivent et aiment se former, tout au long de leur carrière. À chaque formation, le formateur déroule son propos, preuves scientifiques à l'appui. La compétence nouvellement acquise correspond à l'état des connaissances ET de l'ignorance scientifiques, parfois en contradiction avec les connaissances d'avant sur le même sujet. Peut-on ainsi savoir ce qui est vraiment vrai ?



Préparez dès à présent 2021

Découvrez notre offre de formation assistant(e)s dentaires



Formation en ligne

Validation de votre obligation à renouveler tous les cinq ans



✓ (Co)-pilotez la stérilisation au cabinet dentaire

LE POINT DE VUE DE L'ASSISTANT(E)

→ **REMETTRE À JOUR ses connaissances à SON RYTHME** : l'avantage de pouvoir suivre une formation 100 % en ligne, c'est aussi de pouvoir s'instaurer des temps de pause durant la formation, entre chaque chapitre, afin de progresser à son rythme, en parallèle du quotidien au cabinet à gérer. Chaque thématique de formation est divisée en modules et se termine par un onglet « Résumons-nous »... sans oublier les activités pédagogiques qui permettent de valider ses acquis de manière très concrète et ludique à la fois.

→ **LA FOAD est une formation « SUR MESURE » conçue à 100 %**

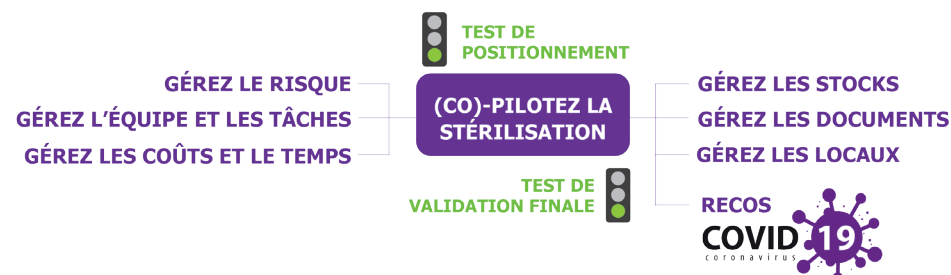
pour les assistant(e)s dentaires : la formation de stérilisation a été créée par notre équipe d'experts UFSBD dont Marilyn MICHEL, assistante dentaire et formatrice professionnelle, également tutrice pédagogique, qui vous ac-

compagnera tout au long de la formation. Tous les sujets traités ont été envisagés en relation directe avec la pratique du cabinet dentaire.

→ **LA FORMATION est VALIDANTE ET OBLIGATOIRE** : en effet, cette formation, obligatoire tous les cinq ans, qui répond à une demande de la profession reçu l'agrément de validation de la CPNE-FP.

Cerise sur le gâteau, cette formation est 100 % prise en charge par OPCA Pepss, alors n'hésitez plus et parlez-en à votre praticien pour co-piloter la stérilisation au cabinet !

PROGRAMME VALIDÉ PAR LA CPNE-FP DES CABINETS DENTAIRES



✓ Éducation à la santé orale

Faites de vos patients des acteurs de leur santé

LE POINT DE VUE DE L'ASSISTANT(E)

Une Classe Virtuelle 100 % AD qui vous permet d'apprendre et d'échanger vos pratiques avec d'autres collègues sur toute la France sans vous déplacer ! Cette Classe Virtuelle est animée par Marilyn MICHEL, qui met à votre disposition son savoir et son expérience de plus de 15 ans, en associant apprentissage et bonne humeur !

→ **SAVOIR COMMUNIQUER avec un patient, ça s'apprend** : dans les nombreuses missions de l'assistant(e) dentaire, il y a celle de l'éducation à la santé bucco-dentaire auprès du patient. Communiquer, c'est savoir tendre un pont entre les besoins du patient et la transmission de pratiques adaptées selon l'âge, le profil et les pathologies du patient.

→ **COMPRENDRE et TRANSMETTRE les gestes** : avec des ateliers pratiques, des fiches techniques, des démonstrations adaptées. La formation UFSBD va répondre à l'ensemble des questions, par une mise en images adaptée et des situations réelles.

✓ L'urgence médicale au cabinet dentaire

- > Formation initiale AFGSU - 3 jours
- > Recyclage obligatoire tous les 4 ans - 1 jour

LE POINT DE VUE DE L'ASSISTANT(E)

→ **SAVOIR FAIRE FACE À TOUTES LES SITUATIONS** : parce que les urgences n'arrivent pas qu'aux autres, cette formation vous permet de faire face en binôme aux situations d'urgence, d'alerter et de sécuriser la victime en attendant la venue des secours.

→ **(ré)APPRENDRE DES GESTES** : qui sauvent des vies. Que ce soit au cabinet ou dans votre quotidien, il faut savoir mettre en application les bons gestes aux bons moments.

→ **APPRENDRE À GÉRER SON STRESS** : chaque situation d'urgence nécessite une maîtrise de son attitude, ainsi que des comportements à adopter.

→ **IDENTIFIER chaque situation** : porter secours, c'est savoir mesurer et anticiper les besoins.



ÊTES

VOUS

?

PRÊTS

✓ Prenez soin de vous !

LE POINT DE VUE DE L'ASSISTANT(E)

→ **DÉCRYPTER les mécanismes du stress** : c'est à la fois comprendre et repérer les moments pour agir.

→ **ACQUÉRIR DES OUTILS** : respiration, méthode de relaxation pour éviter d'atteindre le point de rupture.

→ **PRÉVENIR** : les TMS (troubles musculo-squelettiques) par des exercices d'étirement et de relâchements, pour permettre un travail en toute sérénité.

NOUVEAUTÉ
HIVER 2020

Formation en ligne



→ Pour en savoir plus et pour vous inscrire www.ufsbd.fr/espace-pro/nos-formations/